

RCS : TOULON Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00007 Numéro SIREN : 480 045 152 Nom ou dénomination : A.C.D.E. CONCEPT
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/05/2019 sous le numéro de dépôt B2019/003987

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULON

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/003987**
n° de gestion : **2005B00007**
n° SIREN : **480 045 152 RCS Toulon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulon certifie avoir procédé le 22/05/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A.C.D.E. CONCEPT - Société par actions simplifiée
100 rue de la Seyne Sur Mer 83140 Six-fours-les-plages -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



658996

1

BILAN SIMPLIFIÉ

3987 DGFIP N° 2033-A 2019

Page 15

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
de la Loi de Finances 2006)

Désignation de l'entreprise SAS ACDE CONCEPT Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 100 RUE DE LA SEYNE SUR MER 83140 SIX FOURS LES PLAGES

Numéro SIRET * 4 8 0 0 4 5 1 5 2 0 0 0 3 4

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>31122018</u>	<u>31122017</u>
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	39 888	52 861
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048	39 888	52 861
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068	070	88 286	101 708
	Autres * (3)	072	074	7 659	9 818
ACTIF CIRCULANT	Valeurs mobilières de placement	080	082	60 000	15 000
	Disponibilités	084	086	10 721	48 619
	Charges constatées d'avance *	092	094	132	376
	Total II	096	098	166 798	175 521
	Total général (I+II)	110	112	206 687	228 382

PASSIF		Exercice N NET	Exercice N-1 NET
		1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	8 000
	Ecart de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	800
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <u>NI</u>)	132	
CAPITAUX PROPRES	Report à nouveau	134	19 811
	Résultat de l'exercice	136	38 966
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	65 133
	Provisions pour risques et charges	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	39 838
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	56 522
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u> 992)	172	75 853
	Produits constatés d'avance	174	
DETTES (4)	Total III	176	141 554
	Total général (I + II + III)	180	206 687

RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise SAS ACDE CONCEPT		Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 8		Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 7	
A - RÉSULTAT COMPTABLE							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue	biens	215	214			
		services *	217	218	820 803	567 698	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230	8 922	14 296	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	829 725	581 994	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
Variation de stock (marchandises) *				236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	283 199	238 653	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240			
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	195 529	73 158	
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 534	244	4 609	4 245
Rémunérations du personnel *				250	190 486	152 938	
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	97 616	69 833	
Dotations aux amortissements *				254	12 972	12 675	
Dotations aux provisions				256			
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	46	58
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
		Total des charges d'exploitation (II)			264	784 458	551 559
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	45 267	30 435		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS		Produits financiers		(III)	280	98	244
	Produits exceptionnels		(IV)	290		1 257	
	Charges financières		(V)	294	367	423	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306	6 033	3 957	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	38 966	27 556	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	38 966	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	6 033		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
Déductions	Entreprise nouvelles (44 sexies)	986					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981					
	Divers (44 quaterdecies)	345					
	Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987					
	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989					
	Investissements outre-mer	344					
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"	655					
Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)			138		342		
Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 dans les zones)			991				
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 dans les zones)			990				
Bassins urbains à dynamiser-BUID (art 44 sexdecies)			992				
					350	5 755	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1	352	39 244	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			Déficit col. 2	356			
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1	370	39 244	372	
Déficit col. 2							

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ACDE CONCEPT

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	13 888	442		444		446	13 888	13 888	
	Installations générales, agencements divers	450	13 300	452		454		456	13 300	13 300	
	Matériel de transport	460	47 928	462		464		466	47 928	47 928	
	Autres immobilisations corporelles	470	2 228	472		474		476	2 228	2 228	
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	77 345	492		494		496	77 345	77 345	
II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506			
	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	8 796	532	1 629	534		536	10 425		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	4 665	542	1 330	544		546	5 995		
	Matériel de transport	550	9 165	552	9 643	554		556	18 808		
Autres immobilisations corporelles		560	1 858	562	370	564		566	2 228		
TOTAL		570	24 484	572	12 972	574		576	37 456		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591					
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ACDE CONCEPT

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	4 700	652		654		656	4 700
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	4 700	682		684		686	4 700

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	123 479
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	86 421
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En date du 4 mars 2019 :

- Les associés ont cédé leur participation dans le capital à la société SARL FINANCIERE TEOT, détenue à 100 % par Monsieur Claude TEOT.
- Démission du directeur général-

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	435
Disponibilités	4
Total	439

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 983
Dettes fiscales et sociales	1 626
Autres dettes	3 263
Total	8 886

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	132
Total	132

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		513
Intérêts restant à payer sur emprunts CRCA	513	
Total (1)		513
Dont engagements assortis de sûretés réelles		513

Engagements reçus

ACDE CONCEPT

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 8 000 €

Siège Social : 100 rue de la Seyne-sur-Mer,
83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES

R.C.S. : TOULON – 480 045 152

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 11 MAI 2019

TROISIEME DECISION :

Sur proposition du Président, l'associée unique décide d'affecter ainsi qu'il suit le bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 38 966 euros :

Bénéfice de l'exercice :	38 966 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau :	17 367 €
Formant un bénéfice distribuable de :	56 333 €

A titre de dividende à l'associée unique :	30 000 €
Le solde au compte Report à nouveau :	26 333 €

L'associé unique reconnaît en outre qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

- Exercice clos le 31 décembre 2017 : AGO du 30/06/2018 :	30 000 €
- Exercice clos le 31 décembre 2016 : AGO du 09/05/2017 :	31 496 €
- Exercice clos le 31 décembre 2015 : AGO du 30/06/2016 :	31 496 €

Certifié conforme :

L'Associée unique

P/O La société FINANCIERE TEOT

Monsieur Claude TEOT

